COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Sous l'autorité du directeur de la formation continue, la coordonnatrice ou le coordonnateur de la formation continue exerce des fonctions de gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) des programmes, des activités et des ressources dans un ou plusieurs services et comprennent les attributions communes suivantes :

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Au niveau de sa direction de services, la ou le titulaire :

- collabore à l'élaboration des politiques, des règlements, des programmes, du plan de travail et de développement, du budget et du plan d'effectifs.
- met en œuvre les politiques, les règlements, les programmes et le plan de travail et, à cet effet, rédige des procédures et émet des directives;
- détermine les besoins en ressources humaines, financières et matérielles; soumet des recommandations à son supérieur immédiat;
- procède à la sélection du personnel conformément aux politiques en vigueur au collège;
- informe le personnel sous sa responsabilité et le dirige notamment quant à l'accueil, à l'intégration au travail, au contenu et à la répartition des tâches, au perfectionnement, à l'application de politiques de personnel et de conditions de travail, procède à l'évaluation du rendement;
- prépare le budget et le gère dans les limites approuvées;
- conçoit, met en place et adapte des systèmes et des processus administratifs de coordination des activités avec d'autres secteurs;
- applique les lois, les politiques et les règlements gouvernementaux.

Sous l'autorité du directeur de la formation continue, la ou le titulaire exerce les attributions communes des cadres de coordination décrites précédemment, dans l'ensemble des champs d'activité suivants :

- la formation;
- le marketing et le financement des activités de formation;
- l'accueil des étudiants;
- le dossier scolaire : admission, inscription, commandites et certification;
- l'organisation de l'enseignement;
- l'encadrement de l'enseignement;
- l'amélioration, le développement et l'expérimentation de nouveaux programmes, de nouveaux cours et de nouveaux services.

LES EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent.
- Posséder cinq années d'expérience pertinente dans le secteur de l'éducation ou de la formation de la main-d'œuvre, incluant une expérience de gestion d'équipe.
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé.
- Connaissance significative de l'ordre d'enseignement collégial.

LIEU DE TRAVAIL : Campus de Montréal

HORAIRE DE TRAVAIL: Horaire variable. Le candidat ou la candidate retenu sera appelé à travailler la fin de semaine.

SALAIRE ANNUEL: Selon le Règlement sur les conditions de travail du personnel cadre des collèges – Classe 6 (71 838 \$ à 95 783 \$) en cours de révision.

STATUT : Chargé de projet, temps complet

PÉRIODE D'EMPLOI PRÉVUE : Du 28 août 2017 au 30 juin 2018

Les candidats auront à passer un test pour mesurer leurs connaissances relatives à l'emploi et devront répondre aux exigences fixées par le Collège en matière de compétences langagières, et ce, en fonction du poste convoité. Voir le tableau « Suggestions de préparation aux tests de français pour les candidats » sur le site du Collège : www.cegepgim.ca sous la rubrique Emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des copies de leurs diplômes et d'un texte d'un maximum de deux pages précisant leurs motivations et leur conception du poste, au plus tard le 18 août 2017, à l'adresse suivante : cv.collegia@cegepgim.ca. Veuillez indiquer dans l'objet du courriel le numéro de concours **5041**.

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 14 juillet 2017